

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les pelouses*, les prairies et les friches sont des milieux très importants sur la commune de l'Etang-Vergy. Il est primordial de préserver toutes les pelouses et les prairies identifiées sur le territoire, y compris celles de toutes petites tailles, et de poursuivre une gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

CULTIVER LA BIODIVERSITÉ, C'EST POSSIBLE !

Sur les plateaux, la présence de sols calcaires très caillouteux a limité l'agriculture intensive et a permis le maintien de plantes messicoles rares. Une réduction de l'utilisation des pesticides sera favorable à la fois à la population riveraine, à la préservation de la qualité de l'eau et aux espèces végétales associées aux zones cultivées.

AVIS DE RECHERCHE

Le Cincle plongeur, appelé aussi Merle d'eau, est un oiseau exclusivement aquatique, qui fréquente uniquement les cours d'eau vive dont il ne s'éloigne jamais. Capable de se déplacer sous l'eau, il capture les insectes sur le fond des ruisseaux. Présent dans le Morvan et le Châtillonnais, il est très rare sur le territoire. Soyez attentifs et recherchez-le !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

© A. BERTHO



L'ETANG-VERGY

Plan local de biodiversité

© Pierre Juillard

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts de chênes des plateaux	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles*	Dalles rocheuses	Végétation des mares
Forêts de hêtres des plateaux	Pelouses sèches et très sèches			Végétation des cours d'eau
Lisières forestières humides	Pelouses humides			
	Lisières sèches des forêts sur calcaire			
	Végétations arbusives à Buis et Genévrier			



Pelouses sèches © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	LISTE ROUGE RÉGIONALE*	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Gaillet glauque / Galium glaucum L., 1753	Vulnérable	2016
		Fadet de la Mélèze / Coenonympha glycerion (Borkhausen, 1788)	Vulnérable	2016
		Sylvandre helvète / Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)	Vulnérable	2016
		Zygène du Serpolet / Zygaena purpuralis (Brünnich, 1763)	Vulnérable	2016
		Ephippigère des vignes / Ephippiger diurnus Dufour, 1841	Vulnérable	2001

LEXIQUE

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

Un relief marqué, un réseau de pelouses* sèches très morcelé et des versants forestiers bordant la vallée du Meuzin



© Pierre Juillard

Entre herbes rases et cailloux

Auparavant dédiées à l'élevage de petits troupeaux, les pelouses* sèches ont été abandonnées à partir des années 1940, ce qui a entraîné une importante reconquête par les arbres. Ces milieux herbeux secs et ensoleillés, piquetés de buissons, sont devenus très rares dans le Val de Vergy. Leur végétation est très variée et ils attirent des espèces rares : reptiles, oiseaux et papillons (le Fadet de la Mélèze ou le Sylvandre helvète). Elles peuvent être maintenues grâce au pâturage, et la présence d'herbivores sauvages contribue aussi à leur préservation.

À RETENIR !

➡ Les pelouses* sèches un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région

➡ La forêt des boisements isolés couronnant les buttes calcaires, assurant la protection de la qualité de l'eau

➡ Un cours d'eau avec quelques prairies, très rares sur le secteur

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Un papillon menacé

La Zygène du Serpolet est un papillon des prairies et pelouses* sèches, dont la chenille se nourrit du Thym serpolet. Elle butine sur de nombreuses plantes comme les scabieuses, les knauties et les vipérines. Localisée dans les reliefs calcaires de Côte-d'Or, elle est rare en Bourgogne. Le maintien de petites zones rases dans les pelouses*, entretenues par pâturage ou par des travaux de débroussaillage, assurent sa sauvegarde.



© xulescu.g

Un petit accent du sud



© Pierre Juillard

Le Gaillet glauque est une plante des pelouses*, clairières et lisières des forêts sèches sur calcaire. Présente dans le Sud de la France, elle est localisée en Bourgogne dans les reliefs de l'Est de la Côte-d'Or. Sur le territoire, vous pouvez l'observer sur la Côte et plus rarement dans l'Arrière-Côte et la Montagne, où l'évolution lente de la végétation assure sa préservation.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail continue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - Jean-Christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

LES SITES REMARQUABLES DE L'ETANG-VERGY

La commune de l'Etang-Vergy, d'une superficie de 262 hectares, est située dans le Val de Vergy et s'étend sur près de 200 mètres de dénivelé depuis les sommets de la butte de Vergy jusqu'aux berges de la rivière du Meuzin.

Les champs cultivés couvrent une part importante du territoire et les boisements s'étendent sur les pentes de la butte de Vergy et le Bois de Talère.

Le village, entouré de petites parcelles de prairies, de pelouses* sèches et de petits boisements, s'étend sur les berges du Meuzin, principal cours d'eau du territoire, qui s'écoule depuis le vallon du Creux Tombain au nord.

Quelques sources sont présentes, principalement localisées à proximité du village, en lien avec les réserves d'eau du karst* de l'Arrière-Côte.

4 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de l'Etang-Vergy. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis les pelouses* sèches très morcelées de la Butte de Vergy jusqu'aux anciens pâturages de la Pile Tâche. Répartis surtout au Sud du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes) et les friches sont très importantes pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Prairies
- Vignes
- Village



PELOUSE DE L'ETANG-VERGY Un témoin du passé

Aux abords du village, isolée entre champs et pinèdes, cette petite pelouse* sèche accueillait autrefois de petits troupeaux. Elle abrite encore une riche biodiversité, avec notamment la Chlore perfoliée, plante des sols marneux, peu courante en Bourgogne (photo).



© Olivier Pichard

PELOUSE DU CREUX TOMBAIN Des pelouses menacées

Localisée au nord du village, la pelouse* du Creux Tombain forme une belle ensemble de 3 hectares, faisant partie d'un réseau plus vaste de sites anciennement pâturés. Vous pouvez observer ici le Lézard vert occidental, spectaculaire par sa grande taille (il peut atteindre plus de 40 centimètres) et ses couleurs vives, hôte typique des pelouses* sèches.



© Laurent Schrière



© Christian Fracrier

AUX ABORDS DU VILLAGE

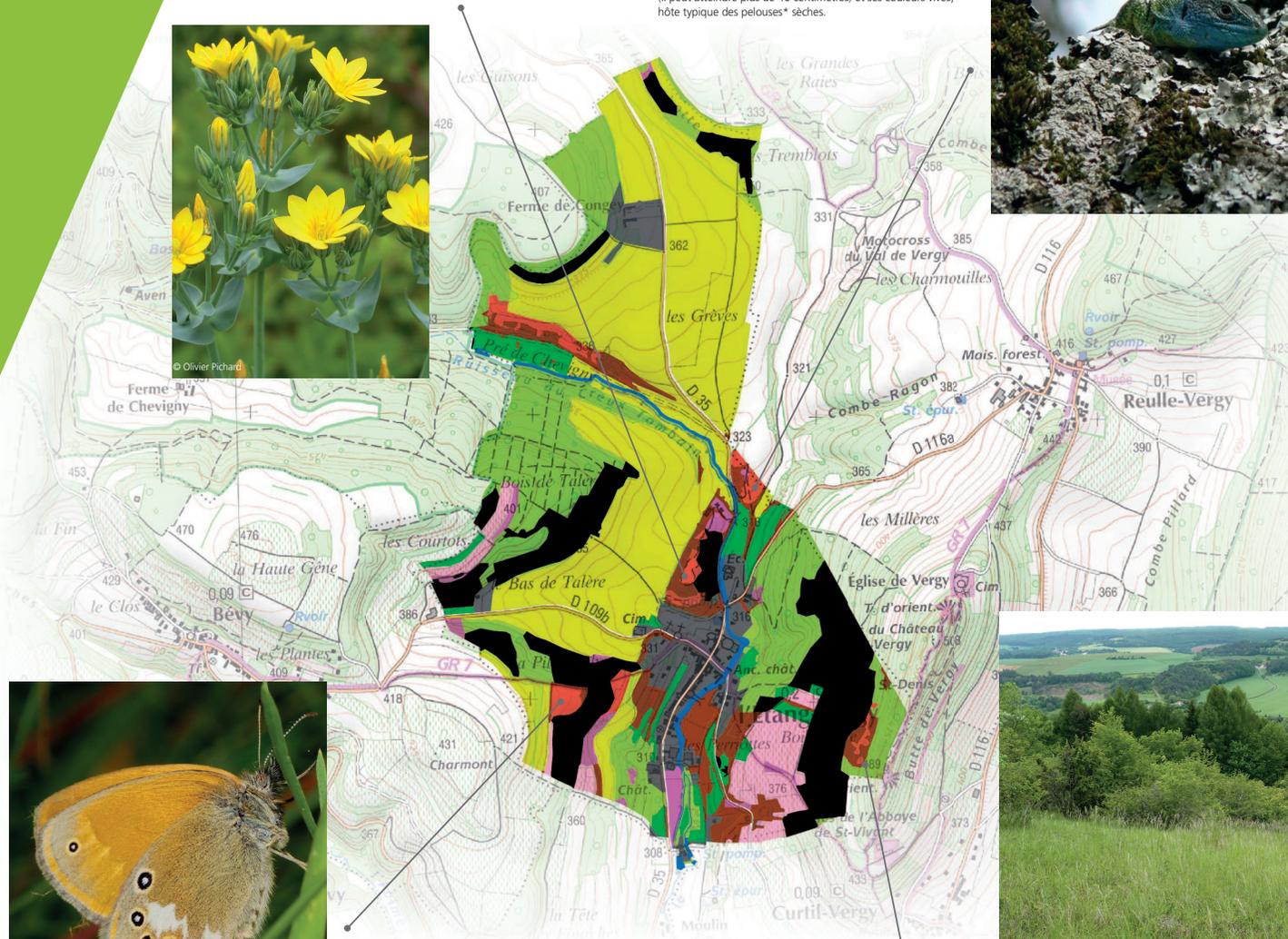
Autour des habitations, la mosaïque de milieux formée de friches, de pelouses, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers, ainsi que le voisinage immédiat de la forêt, assurent un rôle de protection des riverains par rapport aux cultures environnantes, et garantissent la préservation de la ressource en eau, à proximité de la rivière du Meuzin qui traverse le village. L'Alyte est un amphibien que vous pourrez observer ou entendre aux abords du village.

UN RÉSEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en amont du Val de Vergy, l'Etang-Vergy est traversée par le cours du Meuzin. Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire qui alimente cette rivière. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique (végétations aquatiques, prairies, friches et forêts humides) sont à préserver. La commune est située au pied de la butte forestière de Vergy, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*, prairies et friches), qui suit les versants et des fonds des petites vallées, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbacés ont considérablement régressé depuis le XX^e siècle, notamment à proximité du village. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les pelouses* de l'amont du Val de Vergy et les grandes pelouses* de la Côte.



© Pierre Juillard



PELOUSES DE LA PILE TÂCHE Entre champs et pinèdes

Sur ce coteau marneux se trouvent d'anciens pâturages qui se sont progressivement reboisés naturellement ou ont été plantés de conifères. Quelques pelouses* sèches subsistent et abritent des espèces rares, comme le Fadet de la Mélèque (photo), un papillon des pelouses* parsemées de buissons, dont la larve se nourrit de graminées.



© Andreas Eichler

PELOUSE DE LA BUTTE DE VERGY Sur la butte de Vergy

Autrefois les pentes de la butte de Vergy étaient couvertes de pâturage. On y trouve encore des lambeaux de pelouses* sèches, riches en orchidées, comme l'Orchis militaire.